

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **10 janvier 2011**

Délibération n° 2011-1987

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programmation 2011 des opérations globalisées de galeries drainantes, de maîtrise des eaux pluviales et réseaux hydrauliques de défense incendie - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Desbos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : jeudi 30 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mmes Palēja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Appell (pouvoir à Mme Pédrini), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Cochet (pouvoir à M. Petit), Ferraro (pouvoir à M. Serres), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 10 janvier 2011**Délibération n° 2011-1987**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Programmation 2011 des opérations globalisées de galeries drainantes, de maîtrise des eaux pluviales et réseaux hydrauliques de défense incendie - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le programme 2011 des opérations globalisées, au titre des galeries drainantes et des eaux pluviales, s'inscrit dans le cadre des politiques adoptées pour le plan de mandat 2009-2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par les délibérations n° 2008-0455 du 15 décembre 2008 et n° 2010-1567 du 28 juin 2010.

Ainsi, ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine dans le cadre de l'autorisation de programme globale "Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme" et de l'axe d'intervention "Maîtriser les eaux pluviales urbaines et périurbaines".

1°- Galeries drainantes - Dépenses 1 800 000 € TTC (autorisation de programme globale - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme - Maîtriser les eaux pluviales urbaines et périurbaines)

L'unité des galeries de la Communauté urbaine découvre, inspecte, maintient et conforte chaque année plusieurs réseaux de galeries souterraines naturelles ou anthropiques. Ces réseaux sont de complexités et profondeurs variables et sont disséminés sur 44 communes et 5 arrondissements de Lyon (la majorité des galeries se trouvant sur la ville de Lyon).

Le linéaire total des galeries connues à ce jour représente environ 53 kilomètres de réseaux.

L'absence d'entretien et l'obstruction des galeries drainantes abandonnées, datant pour certaines de l'époque romaine, ont été à l'origine d'incidents nombreux et parfois lourds de conséquences, dont le plus dramatique fut, le 13 novembre 1930, l'effondrement de la colline de Fourvière et de toutes ses habitations (près de 40 morts).

Chaque année, plusieurs chantiers sont réalisés et représentent, pour 2011, un montant de travaux de 1 800 000 € TTC sur le budget principal.

La priorisation s'effectue en tenant compte à la fois d'objectifs à long terme de réduction des risques (rôle des commissions d'experts) et des impératifs liés aux procédures d'établissement des permis de construire dans les zones de balmes.

Les 44 communes et 5 arrondissements de Lyon sur lesquels intervient la Communauté urbaine sont : Lyon 1er, Lyon 2°, Lyon 4°, Lyon 5°, Lyon 9°, Albin sur Saône, Cailloux sur Fontaine, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Charly, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Craponne, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Ecully, Fleurieu sur Saône, Saint Fons, Feyzin, Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Francheville, Genay, Irigny, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Limonest, Marcy L'Etoile, Montanay, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Poleymieux au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Sathonay Camp, Sathonay Village, Solaize, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sainte Foy lès Lyon, Tassin la Demi Lune, Vernaison, Givors et Grigny.

Les chantiers proposés en 2011 peuvent être détaillés comme suit :

Commune	Adresse	Nature des travaux
Lyon 1er	Rue Diderot	Dégagement et confortement d'un réseau de galeries
Lyon 1er	Rue Vaucanson	Dégagement et confortement d'un réseau de galeries
Lyon 5°	Avenue de la 1ère DFL	Dégagement et confortement d'un réseau de galeries
Lyon 5°	Montée Saint Barthélémy Le Rosaire	Dégagement et confortement d'un réseau de galeries
Poleymieux au Mont d'Or	Montée des Chavannes/Rue Ampère La Gruerie	Dégagement et confortement d'un réseau de galeries
Sainte Foy lès Lyon	Chemin de la Courtille - Rue du Planit - Montée de la Fournache - Avenue Valioud	Dégagement et confortement d'un réseau de galeries
Lyon 9°	Impasse Mouillard Le Dizenier	Dégagement et confortement d'un réseau de galeries
Lyon 9°	Rue Sidoine Apollinaire La Valonnière	Dégagement et confortement d'un réseau de galeries
Communauté urbaine de Lyon	Tout le territoire	Entretien, curage, réfection d'exutoire, mise en place de tampons d'accès et serrurerie pour la sécurisation des réseaux existants
Communauté urbaine de Lyon	Tout le territoire	Levés topographiques des galeries, récolements des réseaux

2°- Eaux pluviales - Dépenses 1 070 000 € TTC (autorisation de programme globale - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme - Maîtriser les eaux pluviales urbaines et périurbaines)

1 070 000 € TTC seraient prévus au titre des eaux pluviales, soit un programme de travaux de 800 000 € TTC, selon le tableau ci-dessous et un programme d'études et récolements de 260 000 € TTC, 10 000 € TTC étant consacrés à des acquisitions foncières.

Les travaux concernés sont relatifs à des problèmes récurrents de débordements ou d'inondations et consistent, pour une bonne part, en des aménagements destinés à soulager les réseaux unitaires existants (bassins de rétention, réseaux spécifiques en eaux pluviales).

La priorisation intègre les enjeux de la proximité et de la réduction des nuisances (inondations, etc.), enjeux croissants liés aux évolutions climatiques, au développement du territoire et à la protection de l'environnement de façon durable.

Le programme de travaux, pour 2011, peut être détaillé comme suit :

Commune	Adresse	Objet
Charly	Clos Challand	Construction de 120 mètres de canalisation d'eau pluviale de diamètre 300 millimètres
Couzon au Mont d'Or	Rue Paupière	Création d'un réseau d'eaux pluviales de 300 mètres de diamètre 400 millimètres
Curis au Mont d'Or	Rue de la Mairie	Création d'un réseau d'eaux pluviales de 200 mètres de diamètre 400 millimètres
Francheville	Chemin de Cachenoix	Création d'un réseau d'eaux pluviales faisant rétention
Lyon 3°	Rue Jeanne Hachette	Création d'un réseau de 85 mètres de diamètre 400 millimètres - suppression de puits perdus
Lyon 7°	Rue Prosper Chappet	Création d'un réseau de 135 mètres de diamètre 500 millimètres
Saint Genis les Ollières	Rue du Vorlat	Construction d'un réseau d'eaux pluviales de 170 mètres de diamètre 300 millimètres
Saint Genis les Ollières	Rue du Guillot	Création d'un réseau d'eaux pluviales de 280 mètres de diamètre 400 millimètres
Villeurbanne	Avenue Léon Blum	Réhabilitation des avaloirs et d'ouvrages de recueillie d'eaux pluviales

L'Agence de l'eau est susceptible d'attribuer des subventions au titre de ce programme d'études et de travaux sur réseaux d'eaux pluviales à hauteur de 100 000 €.

3 - Réseau hydraulique de défense incendie - Dépenses 2 200 000 € TTC (autorisation de programme globale - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine)

Le programme 2011 de l'opération globalisée - réseau hydraulique de défense incendie - s'inscrit dans le cadre des politiques adoptées pour le mandat 2009-2014 et de la programmation pluriannuelle des investissements pour chaque politique définie par délibérations n° 2008-0455 du 15 décembre 2008 et n° 2010-1567 du 28 juin 2010.

Ce programme concourt à la politique publique de la Communauté urbaine dans le cadre de l'autorisation de programme globale "Assurer le bon fonctionnement des services" à hauteur de 2 200 000 € TTC.

En application des articles L 5215-20 et L 5215-22 du code général des collectivités territoriales, la compétence "services d'incendie et de secours" fait partie des compétences obligatoires des communautés urbaines.

Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) remplit une partie des missions relevant de cette compétence mais la Communauté urbaine reste responsable de la mise à disposition des points d'approvisionnement en eau nécessaires à la lutte contre l'incendie.

A ce jour, la Communauté urbaine est propriétaire d'un parc de 12 243 appareils de lutte contre l'incendie (hydrants) raccordés au réseau public de distribution d'eau potable.

Pour améliorer la couverture de la défense incendie et assurer la desserte de zones nouvellement urbanisées, la Communauté urbaine doit investir annuellement 300 000 € TTC pour l'installation de nouveaux appareils (suivant l'évolution de l'urbanisation).

Pour maintenir, déplacer et renouveler en moyenne tous les 30 ans les appareils du parc existant ainsi que leurs conduites de branchement et installer des dispositifs de sécurisation de ces appareils, il est proposé d'investir, en 2011, 1 900 000 € TTC.

Il est proposé au Conseil d'approuver les programmes de travaux proposés pour 2011 au titre des galeries drainantes, des eaux pluviales et des réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) et d'individualiser en dépenses les autorisations de programmes correspondantes à hauteur de 1 800 000 € TTC au titre des galeries drainantes, 1 070 000 € TTC au titre des eaux pluviales et 2 200 000 € TTC au titre des réseaux hydrauliques de défense incendie (hydrants) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les programmes de travaux globalisés suivants :

- galeries drainantes,
- eaux pluviales,
- réseau hydraulique de défense incendie (hydrants).

2° - Décide l'individualisation :

a) - de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme sur l'opération n° 1854 - Eaux pluviales 2011 pour un montant de 1 800 000 € TTC (galeries drainantes) en dépenses, 1 070 000 € TTC (eaux pluviales) en dépenses et 100 000 € en recettes à la charge du budget principal pour l'exercice 2011, soit un total de 2 870 000 € TTC en dépenses et 100 000 € en recettes.

b) - de l'autorisation de programme globale D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine sur l'opération n° 1806 - Réseau hydraulique 2011 pour un montant de 2 200 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal au titre de l'exercice 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2011.